



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



# HARIS MARS 2023

**Numéro 009**



Editée par la Cellule d'Etudes et de Recherches en Relations Internationales (CERRI)

Université Alassane Ouattara

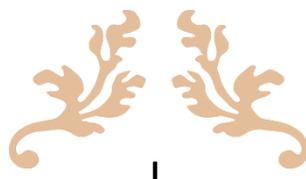
(Bouaké- Côte d'Ivoire)

Histoire et Analyses des Relations  
Internationales et Stratégiques  
(HARIS)

N°009 Mars 2023

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



## Administration de la Revue

**Directeur Scientifique :**  
Professeur M'BRA EKANZA  
Simon-Pierre (Professeur  
Emérite du CAMES,  
Université Félix Houphouët-  
Boigny)

**Directeur de Publication :**  
CAMARA Moritié (Professeur  
Titulaire d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Directeur de Rédaction :**  
KOUAKOU N'DRI Laurent  
(Maître de Conférences  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Coordonnateur de  
Publication :** SILUE Nahoua  
Karim (Maitre-assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Trésorière :** YAO Elisabeth  
(Maître-assistante en Histoire  
économique, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Chargés de diffusion :** KEWO  
Zana (Assistant d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Péleforo Gon  
Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Webmaster :** Ignace ALLABA  
(Maître de Conférences  
Études germaniques,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Éditeur :** CERRI (Cellule  
d'Études et de Recherches en  
Relations Internationales,  
Université Alassane  
OUATTARA)

**Website :** [www.revueharis.org](http://www.revueharis.org)

**Courriels :** [contact1@revueharis.org](mailto:contact1@revueharis.org) [cerriuao01@gmail.com](mailto:cerriuao01@gmail.com)



## Comité Scientifique

**-M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Jean-Noël LOUCOU**, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

**-KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

**-Francis AKINDES**, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

**-SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

**-Ousseynou Faye**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Samba Diakité**, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

**-Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

**-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-GBODJE Sékré Alphonse**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



## Comité de Lecture

**-BATCHANA Essohanam**, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

**-AKROBOU Agba Ezéquier**, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

**-CAMARA Moritié**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

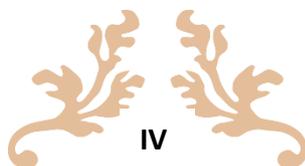
**-GUESSAN Benoit**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

**-N'Guessan Mohamed**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

**-Ernest YAOBI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

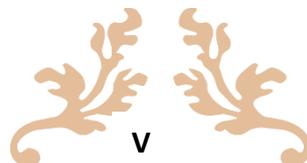
**-GOLE Antoine**, Maître de Conférences d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

**-BAMBA Abdoulaye**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)



## **Adresse aux auteurs**

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue [www.revueharis.org](http://www.revueharis.org)). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



# Sommaire

## **Ladislav NZE BEKALE**

Les défis et les enjeux des lignes directrices relatives à la gouvernance foncière de l'Union Africaine.....7-19

## **KOUASSI Bahtey Boussou Ghislain**

Du chevauchement de deux institutions d'intégration en Afrique de l'Ouest: La CEDEAO et l'UEMOA.....20-34

## **Mamadou Adama GAYE**

Le Fleuve Sénégal au cœur des enjeux géopolitiques : Continuité naturelle ou limite géographique.....35-46

## **Amon Guy Serge ATCHIE**

Les premiers contacts des Portugais avec les Africains de la côte ouest-africaine .....47-59

## **Dr. POGOROWA Jérémie**

Le désenchantement du discours de l'émergence au Burkina Faso (2005-2014).....60-70

## **OUATTARA Brahim**

Le Carnaval comme moyen de résistance à la perte de l'Africanité des descendants d'enclaves noirs d'Amérique : Du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> Siècle.....71-85

## **Dr. Nathanaël T. Niambi**

La Chine en Afrique : Diplomatie de la Covid-19.....86-100

## **Mohamadou Mountaga DIALLO & Mamadou Bouna TIMERA**

La gestion des frontières, entre politique institutionnelle et pratiques des populations : L'enjeu de la coopération transfrontalière ? Cas du Sénégal et de ses voisins).....101-117

## **Dr. NOUMBISSIE TCHAMO Daniel B.**

Le concept de Communauté Internationale, sans ou avec l'Afrique ? : Entre approches réaliste et libérale.....118-134

## **Kando Romaric KAPIEU**

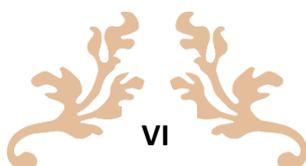
Rivalité Asec-Africa et catégorisation identitaire en Côte d'Ivoire de 1947 à 1993 .....135-146

## **Emmanuel NDZENG NYANGONE**

L'Africanisation de la Diplomatie de la Paix : Etude de cas des bons offices gabonais en Afrique (1977-2008).....147-163

## **Dr AMEWOUI-EKUE-ADJOKA Folly Mawussey G.**

Analyse critique des relations franco-africaines à l'ère de la « Coopération» .....164-175





## **L'Africanisation de la Diplomatie de la Paix : Etude de cas des bons offices gabonais en Afrique (1977-2008)**

**Emmanuel NDZENG NYANGONE**

Université Omar Bongo

[ndzengnyangone@hotmail.com](mailto:ndzengnyangone@hotmail.com) / [ndzengemmanuel@gmail.com](mailto:ndzengemmanuel@gmail.com)

### **Résumé**

Cet article examine le dévouement du Gabon au principe de la responsabilité collective des États pour le maintien de la paix et la sécurité internationale. En effet, conscient de la fragilité des jeunes États africains au lendemain des indépendances africaines des années 1960 et de l'entrave au développement que constitue les conflits armés, ce « petit pays » d'Afrique centrale fit de la paix le fondement de sa politique étrangère. Ainsi, de 1977 à 2008, il ne ménagea pas d'efforts pour la résolution des conflits en Afrique, principalement dans sa sous-région d'Afrique centrale. Cette œuvre humaniste se caractérise par sa singularité et ses performances exceptionnelles. Il s'agit d'une approche basée tant sur les mécanismes de la diplomatie westphalienne que sur la considération du riche patrimoine culturel ancestral africain de coexistence pacifique ayant fait ses preuves à travers des âges. Il sied d'y voir une matérialisation de l'africanisation de la diplomatie de la paix, basée sur le principe de « solutions africaines aux conflits africains ».

**Mots-clés** : Gabon, Afrique, Conflits, Diplomatie africaine, paix.

### **The Africanisation of Peace Diplomacy: A Case Study of Gabonese Good Offices in Africa (1977-2008)**

#### **Abstract**

This article examines Gabon's dedication to the principle of the collective responsibility of states for the maintenance of international peace and security. Indeed, aware of the fragility of young African states in the aftermath of African independence in the 1960s and the impediment to development posed by armed conflict, this "small" Central African country made peace the foundation of its foreign policy. From 1977 to 2008, it spared no effort in resolving conflicts in Africa, especially in the Central African sub-region. This humanist work is characterized by its uniqueness and exceptional performance. It is an approach based both on the mechanisms of Westphalia diplomacy and on the consideration of Africa's rich ancestral cultural heritage of peaceful coexistence that has proven itself over the ages. It should be seen as a materialization of peace diplomacy's africanisation, based on the principle of "African solutions to African conflicts".

**Key words**: Gabon, Africa, Conflicts, African diplomacy, peace

## Introduction

Nous convenons avec Archibald MacLeish<sup>1</sup> que la paix est un processus et une condition, et non pas un objet figé que l'on obtiendrait ou perdrait de manière périodique. C'est une situation mutuellement partagée de confiance, d'harmonie et d'objectif qui favorise la coordination des activités permettant une vie décente où la guerre est rejetée de manière affirmative. Autrement dit, c'est une valeur universelle qui unit tous les peuples du monde et une condition *sine qua non* pour le développement et la prospérité de l'humanité. Fondatrice de la société internationale dont le symbole est la charte de l'Organisation des Nations Unies (ONU) de 1945, la paix est placée au cœur de la vie internationale des États, dont la diplomatie a pour fonction de préserver.

Pourtant le continent africain est miné par des entraves à la paix depuis 1960, particulièrement l'Afrique subsaharienne. Rares sont les pays de cette partie d'Afrique qui n'ont pas connu de turbulences faites d'impasses institutionnelles, d'émeutes, de coup d'État, de guerres civiles, de conflits frontaliers, etc. Face à toutes ces entraves à la paix, il est apparu nécessaire aux Africains de se donner les moyens d'une prise en charge des questions sécuritaires, sur la base du principe de « solutions africaines aux conflits africains » (W. Zartman, 1990, p. 253).

Ce que le Gabon, semble avoir bien compris en faisant de la paix le fondement de sa politique étrangère lorsqu'à l'issue 14<sup>e</sup> sommet de l'OUA de Libreville du samedi 02 au mardi 05 juillet 1977, son président

Omar Bongo fut désigné président du comité *ad hoc* chargé de résoudre le conflit Tchado-libyen. Depuis lors, il apporta sa modeste contribution dans la stabilisation de certaines zones de conflits jusqu'à sa mort en 2008, d'où l'intérêt de cet article. Il analyse cette œuvre humaniste dans ses dimensions géopolitiques et stratégiques, afin de mettre en évidence sa singularité et d'apprécier ses performances.

Dès lors, des interrogations s'imposent. Quelle lecture peut-on faire de l'intérêt du Gabon pour la paix en Afrique de 1977 à 2008? Autour de cette question centrale se dégagent quelques questions secondaires : qu'est ce qui justifie la pertinence de cette œuvre humaniste ? Quelle fut son approche d'actions et pour quelles performances ?

Pour apporter des réponses à cette problématique, les sources imprimées, une bibliographie abondante et certains travaux universitaires sur la question ont été mis à contribution. La méthode historique<sup>2</sup> nous a permis de déterminer l'exactitude des faits analysés. Ainsi, en guise d'hypothèse nous affirmons que les entraves omniprésentes et récurrentes à la paix<sup>3</sup> qui minent le continent africain nécessitent des solutions africaines, d'où la pertinence des efforts gabonais pour la paix.

---

<sup>2</sup>La méthode critique de l'histoire est un travail que l'historien applique sur les documents pour parvenir à la vérité historique. Autrement dit, elle permet de valider les faits expliqués et leur situation spatio-temporelle. A ce titre, elle comporte une série d'opérations techniques que l'on rassemble en deux parties. D'abord, la critique externe, qui est la critique d'authentification du document. Celle-ci consiste à établir l'authenticité ou l'originalité du document afin d'attester la véracité des informations qui y sont consignées. Ensuite la critique interne qui invite à l'interprétation des faits pour la détermination de leur exactitude.

<sup>3</sup> Pour l'essentiel sur fond des conflits d'intérêts des pays occidentaux impérialistes.

---

<sup>1</sup>Archibald MacLeish (07/05/1892 – 20/04/1982) est l'un des concepteurs de la Constitution de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Ces efforts se caractérisent par la singularité de son approche. Basée tant sur les mécanismes de la diplomatie westphalienne que sur la considération du riche patrimoine culturel ancestral africain de coexistence pacifique, elle permet de stabiliser certains conflits. Il sied d'y voir une matérialisation de l'africanisation de la diplomatie de la paix. Pour se faire, cet article s'articule autour de trois axes.

Le premier met en exergue la pertinence des bons offices<sup>4</sup> gabonais pour la paix en Afrique. Le deuxième met en relief la singularité de son approche d'actions. Le troisième enfin apprécie l'impact de cette approche gabonaise sur les conflits africains.

## **1. La pertinence des bons offices gabonais pour la paix en Afrique**

Les efforts de la diplomatie gabonaise en faveur de la paix en Afrique ne sont pas un mimétisme quelconque. Ils se justifient non seulement par la situation poudrière de l'Afrique postcoloniale, mais aussi par le dévouement de ce pays pour la paix, un impératif d'avancement du progrès social et économique.

### **1.1. Le diagnostic d'une Afrique en crise**

Pour nombre d'auteurs, la question essentielle du choix de modèle de développement traduit non pas une crise d'identité culturelle mais, est le révélateur de la dynamique des cultures, qui se construisent sur fond de rencontres et d'échanges avec d'autres cultures. À ce propos, Joseph Ki-Zerbo (2003, p. 210-213) affirme que le développement est un phénomène

---

<sup>4</sup> Dans le lexique diplomatique, les bons offices désignent l'action d'un tiers (le plus souvent un État ou une organisation internationale) d'intervenir dans un différend opposant deux ou plusieurs parties (dont l'une au moins est étatique) pour leur proposer des moyens de règlement pacifique.

total qu'il faut embrasser dans sa totalité. Et dans cette totalité, les facteurs culture et éducation sont primordiaux. Et l'histoire des peuples est faite, dans ce cas, d'épopées qui montrent des acteurs soucieux de relever des défis. Pour atteindre leurs objectifs respectifs, pour relever les défis qui se dressent devant eux, ils font un inventaire des potentialités qui sont les leurs. Ensuite, ils inspectent les contrées proches ou lointaines pour en déceler les richesses exploitables. L'Afrique fut ainsi l'un de ces territoires, inspectés et exploités par les Européens, les Asiatiques, les Américains afin de réaliser les défis qui s'imposaient à eux.

Mais cette rencontre du continent africain avec l'Occident n'a pas été qu'un simple chapitre de l'histoire de l'humanité. Elle a condamné l'Afrique au rôle de réservoir des ressources naturelles stratégiques des puissances occidentales impérialistes. Cette politique d'extraversion résulte de la vieille conception de la nécessité d'un équilibre des forces dans les relations internationales. Car, la rivalité suscitée par la recherche d'un équilibre de puissance, constitue une des sources de l'impérialisme dont l'évidence est manifeste en Afrique.

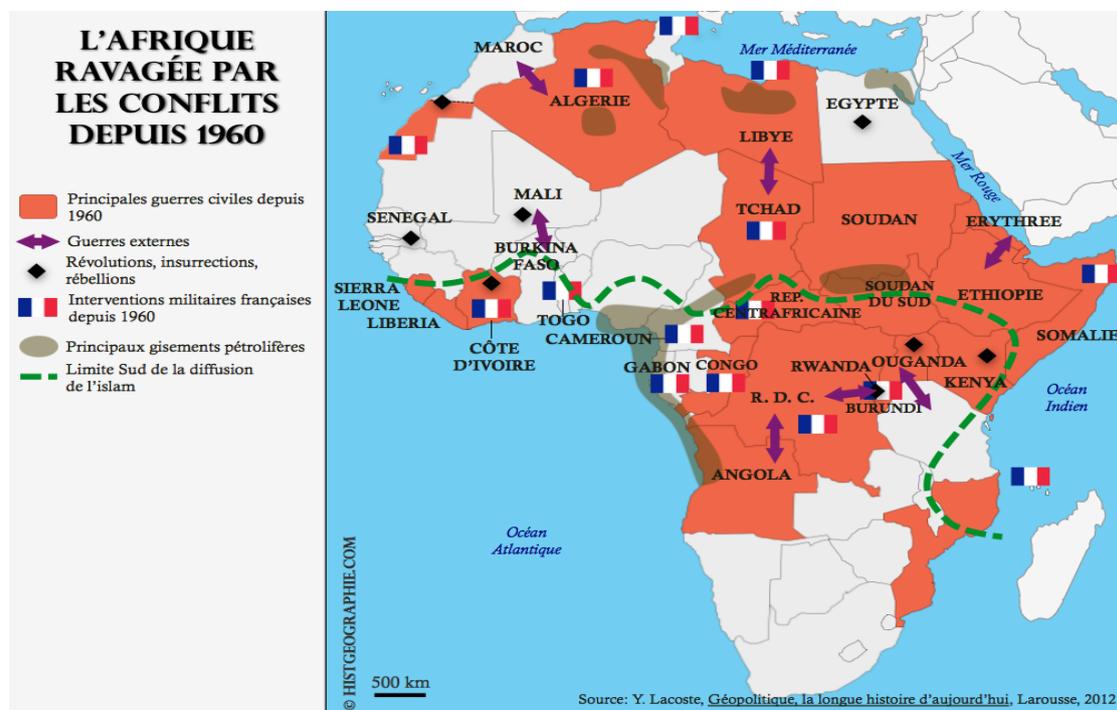
Cette importance stratégique de l'Afrique a varié suivant les enjeux des relations internationales de chaque époque. Au début des années 1960, la fin de la colonisation et l'accession à l'indépendance d'un grand nombre de pays africains accrurent l'importance stratégique de l'Afrique. Car en cette période de Guerre Froide, les États-Unis et l'Union Soviétique s'efforcèrent de s'allier à ces pays. Même si la plupart des pays africains se déclarèrent officiellement non-alignés, ils eurent des penchants idéologiques plus ou moins affichés pour l'une et l'autre des deux superpuissances.

Pendant ce temps, les anciennes puissances coloniales telles que la

France et l'Angleterre se bâtèrent pour rester sur le continent en établissant des liens privilégiés avec leurs anciennes colonies. Il en résulta un terreau particulièrement fertile à

plusieurs types de conflits en Afrique (cf. carte n°1 ci-dessous), particulièrement en Afrique subsaharienne.

Carte n°1



Sources : <https://sanfordbernice.blogspot.com/2020/05/carte-des-conflits-en-afrique.html>, consulté le 15/02/2023

En effet, rares sont les pays de cette région qui n'ont pas connu de turbulences faites d'impasses institutionnelles, d'émeutes, de coup d'État, de guerres civiles, de conflits frontaliers, etc. avec leurs cortèges de pertes en vies humaines, de vagues de réfugiés, de populations déplacées et de destructions de grande ampleur. Ce qui constitue de sérieux entraves à la paix en Afrique. Les analyses consacrées à la recherche des causes de ces conflits sont divergentes. Si l'influence du legs colonial sur la gouvernance des États africains, l'incapacité des Africains de s'assumer (R. Charlick, 1989, p.53 et E. Colson, 1969, p.31) et autres sont à prendre en compte, le facteur majeur est l'emprise occidentale sur les États africains. Il en résulte une ambiguïté des Nations-Unies pour le maintien de la paix en

Afrique<sup>5</sup> due aux intérêts divergents des membres du conseil de sécurité sur ce continent.

Avec la fin de la Guerre Froide, on aurait pu espérer que le monde s'engage dans la voie de la paix et de la solidarité humaine. Il est aujourd'hui évident que cet espoir est encore lointain. L'Afrique, plus que les autres continents, est malade de la violence et de la guerre. Elle ouvre une nouvelle période des violences politiques, économiques, sociales et culturelles certes, avec son cortège de guerres civiles, de conflits frontaliers, de prédation des richesses collectives péniblement rassemblées, d'exclusion brutale, d'acculturation, en plus du fossé scientifique et technologique. Ces

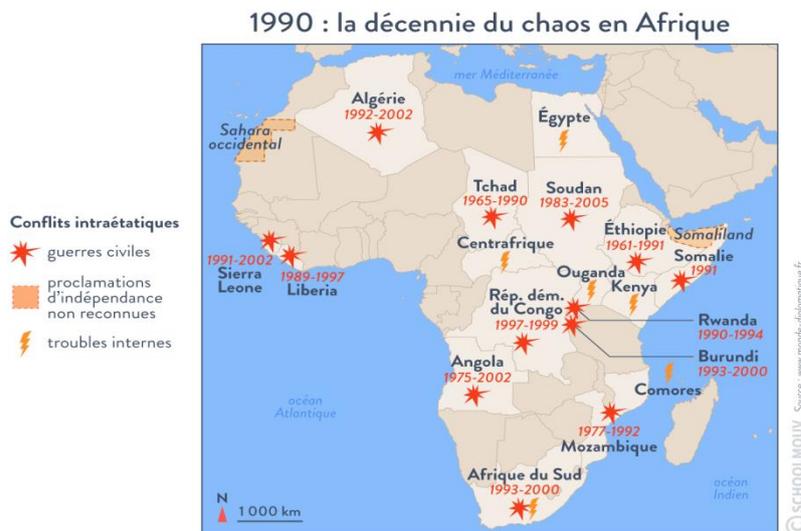
<sup>5</sup> Le Rapport de la commission indépendante d'enquête sur les actions de l'ONU lors du génocide de 1994 au Rwanda S/1999/1257, 16 décembre 1999 est assez édifiant à ce sujet.

formes multiples de violence constituent des menaces constantes contre la paix en Afrique parce que la violence ici débouche sur la guerre ou en crée les conditions objectives.

Conséquemment, les conflits augmentèrent, avec une variation dans leur nature. Pour l'essentiel, il s'agit de conflits de type interne découlant de la lutte pour le pouvoir et la gestion des ressources naturelles (cf. carte n°2 ci-dessous). Mais, ces conflits, quoiqu'internes, restent complexes et représentent une menace pour la paix et la sécurité des régions où elles surviennent. Ils ne semblent épargner aucun des États

africains, qui sont soit le théâtre direct, présent ou latent, soit en subissent les contrecoups. Même des États naguère réputés modèles de développement et de stabilité comme la Côte d'Ivoire ont basculé dans ces crises. Celles-ci, indépendamment des spécificités nationales, présentent des points de convergence quant à leurs origines, aux acteurs, aux facteurs aggravants, et à leurs effets (J. L. Stalon, 2007, p.49). En 1996 par exemple, sur 53 pays d'Afrique, 14 ont connu des conflits armés responsables de plus de la moitié de tous les décès causés par les conflits dans le monde (F. Fermanda, 2004, p. 9).

Carte n°2



Sources: <https://www.schoolmouv.fr/cours/conflits-et-tentatives-de-paix-dans-le-monde-contemporain/fiche-de-cours>, consulté le 15/02/2023

Ce visage d'instabilité chronique est si prégnant qu'il a valu à l'Afrique une focalisation médiatique témoignant malheureusement davantage de l'existence de tragédies que d'événements réjouissants. Aussi, délégitime-t-il, en partie, toute lecture positive de l'idéologie philanthropique et les bons offices africains pour la paix en Afrique. Il en résulte une diplomatie occidentale de la paix a trois objectifs fondamentaux : la sécurité internationale ; l'extension de

la liberté et du bien-être, l'harmonisation des intérêts opposés. A l'observation des faits, l'Occident semble confondre la sécurité mondiale avec la sienne. Dès lors, on peut alors se demander si la sécurité ainsi comprise peut se concevoir autrement que par la suprématie du plus puissant des pays occidentaux sur le monde entier. Par exemple, la France, l'un des pays qu'on est convenu d'appeler Occident, n'hésite pas à soutenir en Afrique des régimes

dictatoriaux lorsqu'elle le juge profitable pour ses intérêts. La seule forme de liberté qu'elle défende en Afrique effectivement est la liberté de l'entreprise sur laquelle reposent son système économique et sa prospérité. Mais il n'est pas prouvé que cette sorte de liberté soit toujours conforme aux intérêts des pays africains de son axe d'influence économiquement faible.

Comparé aux réalités des États africains depuis les années 1960, ces objectifs fondamentaux de la diplomatie paraissent pour le moins idéalisés.

Pourtant, l'histoire africaine est riche de savoirs pratiques endogènes de coexistence pacifique ayant permis l'éclosion de sociétés vivant en harmonie. C'est un riche patrimoine culturel qui a fait ses preuves à travers des âges, que le Gabon a su capitaliser dans son dévouement pour la paix en Afrique, condition *sine qua non* de tout développement.

## **1.2. Le dévouement du Gabon pour la paix et les objectifs visés**

L'appartenance d'un État à la société internationale est une dimension essentielle de sa légitimité souveraine qui ne se limite pas uniquement sur sa capacité à gérer les problèmes nationaux sans interférence extérieure. Cette légitimité souveraine s'étend également sur son habilité à défendre ses intérêts sur la scène internationale. On parle ainsi de politique étrangère dont la mise en œuvre se fait à travers la diplomatie. Étant admis que la société internationale est dépourvue d'une autorité centrale, la paix et la sécurité internationale se heurtent le plus souvent aux desseins divergents de la politique étrangère des États (que ce soit évident ou non).

Dès lors, la préservation des intérêts nationaux sont tributaires de la capacité d'un État à influencer le

comportement des autres (R. Aaron, 1962), c'est-à-dire sa capacité de dissuasion. Elle repose traditionnellement sur la puissance économique, militaire, technologique et bien d'autres facteurs (H. Morgenthau, 1948).

C'est une conception classique de l'école réaliste des relations internationales qui s'appuie sur l'idée d'une société internationale anarchique, dominée par le caractère intrinsèquement conflictuel entre États. Ainsi, l'absence ou la diminution de puissance d'un État entraîne de *facto* des conséquences dramatiques : conquête, occupation, domination, ou absorption pure et simple.

Aussi, les ressources naturelles stratégiques et le développement industriel sont à la base du statut international d'un pays, le désir des grandes puissances de s'assurer leur contrôle entraîne les mêmes conséquences dramatiques. De ce point de vue, la politique étrangère relève du domaine d'un foisonnement de stratégies caractérisées par la mystification, la conspiration, le recours à la violence, afin d'assurer la domination et le contrôle de la société internationale.

Dans cette atmosphère d'incertitude les États dépourvus de puissance comme le Gabon ont du mal à prospérer. Pour s'assumer et se construire un destin florissant, ils n'ont de choix que de s'appuyer sur les théories libérales, culturelles et pluralistes de la politique étrangère. Dès lors, il en résulte deux attitudes de la part de ces États : La première et la plus évidente consiste à orienter leur politique étrangère vers des regroupements pour une action commune sur le registre de la puissance<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Fondatrice du mouvement des non-alignés lors de la Guerre Froide (1947-1991).

La seconde et la moins sûre consiste à orienter substantiellement sa politique étrangère vers l'utilisation des éléments non contraignants de la puissance, à l'instar des principes moraux<sup>7</sup>. L'objectif étant d'espérer une paix fondée sur l'équilibre instable et précaire des puissances. C'est cette deuxième attitude qui fonde l'intérêt du Gabon pour la paix en Afrique postcoloniale ravagée par des conflits armés.

En effet, en accédant à la souveraineté internationale, le Gabon compris très vite que dans une Afrique en proie à des conflits d'intérêts des pays occidentaux impérialistes facteurs d'instabilité, la paix était un levier indispensable pour sa sécurité et un impératif de développement sociopolitique et économique. Dès lors, il fit de la paix un pilier de sa politique étrangère. Cet intérêt du Gabon pour la paix n'est pas un mimétisme quelconque. Il se nourrit des principes du droit public international édictés par la charte des Nations unies et des caractéristiques internes de l'État.

S'agissant des principes du droit public international, il est indéniable que ce pays a toujours attaché une grande importance à l'universalité de la communauté des nations, à la coopération internationale pour l'avancement du progrès social et économique, à la responsabilité collective des États pour le maintien de la paix et la sécurité et bien d'autres. Par cet attachement, l'impérialisme est refusé, les États ont le devoir et l'obligation de prendre des mesures individuelles et/ou collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces à la paix et à la sécurité pour l'avancement du progrès social et économique.

Quant aux caractéristiques internes de l'État, ils englobent l'histoire, l'idéologie, les institutions

---

<sup>7</sup> Culture de la paix, respect des droits de l'homme, etc.

(politiques, économiques et diplomatiques) et la personnalité des dirigeants. Les facteurs historique et idéologique revêtent une grande utilité pour nous dans cette étude. Rappelons que l'histoire d'une nation est le creuset des identités nationales.

C'est elle qui fournit à la nation sa légende, son mythe, ses héros, ses grands principes, son identité, ses orientations. Elle est donc facteur de cohésion et unité nationale. Parce qu'elle sert à éclairer le présent ; elle permet de comprendre les problèmes du moment en les replaçant dans leur contexte historique.

Il en résulte le développement des idéologies et grands principes politiques spécifiques. Ces derniers ne déterminent pas simplement les valeurs, programmes et objectifs de politique intérieure de l'État, elles influencent également sa politique étrangère. Le Gabon, n'est pas en marge de cette considération.

En effet, à travers son histoire, le Gabon a su se forger des idéologies politiques spécifiques déterminantes de sa politique étrangère, en puisant dans la richesse des mœurs africaines du vivre ensemble, en l'occurrence les préceptes de l'institution africaine de dialogue qu'est « L'arbre à palabres<sup>8</sup> ». En tant que forme privilégiée pour exprimer une opposition de valeurs, faire coexister différents points de vue et différentes visions du monde, le dialogue est donc pour le Gabon le moteur essentiel de cette idéologie politique.

Il favorise la tolérance, le compromis et le respect des règles du vivre ensemble (en l'occurrence le droit public international et les préceptes culturels propres à chaque peuple). Il

---

<sup>8</sup>Un lieu de résolution des conflits en Afrique noire (cf. Bah Thierno, 1999, « Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique noire », in *les fondements endogènes d'une culture de la Paix en Afrique, les mécanismes traditionnelles de résolution des conflits en Afrique*, Paris, UNESCO).

n'est donc pas étonnant de voir le triptyque dialogue-tolérance-paix érigé en devise<sup>9</sup> du parti démocratique gabonais (PDG), au pouvoir depuis 1968.

Autant de facteurs exogènes et endogènes qui attestent indéniablement le dévouement du Gabon pour la paix, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Cependant, il est évident que cette idéologie politique poursuit des objectifs bien établis pour l'avancement du progrès social et économique du Gabon. Les plus apparents sont géopolitiques et sécuritaires.

C'est une donnée constante dans les relations internationales qui s'apparentent à une compétition, souvent occultée dans les discours officiels. L'Afrique centrale n'échappe pas à cette pratique. En tant que communauté des États aux desseins divergents, les enjeux géopolitiques et sécuritaires ont toujours tissé leur histoire commune.

En effet, depuis leur accès à l'indépendance, ces États se livrent à une compétition de nature diverse. Dans cette dernière, la Guinée Équatoriale, le Cameroun et le Congo Brazzaville se montrent particulièrement entreprenant à l'égard du Gabon. Les revendications territoriales spectaculaires de certains et les conflits de leadership des autres sont autant d'actions menées contre le Gabon.

Face à ces relations conflictuelles, le Gabon apporta une réponse stratégique lui ayant permis d'avoir une solide emprise sous-régionale et de garantir sa sécurité. Il s'agit de la culture de la paix, tout en assumant le rôle de relais de l'influence de la France en Afrique (dont l'instrument de mise en œuvre

est la Françafrique<sup>10</sup>), au point de devenir un leadership incontestable en Afrique centrale. Ce leadership fut incarné par son président Omar Bongo durant tout son règne, grâce à sa maîtrise du jeu politique français (dont il connaissait les rouages), à sa générosité financière prolifique et à son habileté de tisser des relations utiles.

Peu à peu, dans une Afrique centrale sujette à des turbulences, Bongo devint incontournable. À la faveur de la mort du doyen de la Françafrique, le président ivoirien Houphouët-Boigny en 1993, Bongo se hissa au sommet de cette nébuleuse. Cela accrut davantage l'audience internationale dont il jouissait et qu'il capitalisa jusqu'à sa mort, sur deux principaux champs : l'accueil des grandes rencontres internationales et l'implication dans la résolution pacifique des conflits régionaux.

Conséquemment, sa sécurité fut garantie. Rappelons que de tous les pays de l'Afrique centrale, le Gabon est le seul n'ayant pas été confrontés à des conflits armés internes, d'où sa renommée de havre de paix, de stabilité et de sécurité en Afrique centrale<sup>11</sup>.

Par cet intérêt pour la paix, le Gabon assumait manifestement sa part de responsabilité collective des États d'élever les défenses de la paix. Dès lors, il ne pouvait rester insensible face à une Afrique postcoloniale ravagée par des conflits armés. Convaincu du principe de l'acte constitutif de l'UNESCO selon lesquelles guerres

---

<sup>10</sup>Une nébuleuse d'acteurs économiques, politiques et militaires français et africains, organisée en réseaux polarisés par l'emprise française de certains États africains. Houphouët-Boigny en Afrique l'Ouest et Omar Bongo en Afrique centrale furent des acteurs majeurs de cette Françafrique (Cf. Versachave François-Xavier, 2003, *La Françafrique : le plus long scandale de la République*, Paris, Stock et Péan Pierre, 2005, *Affaires africaines*, Paris, Fayard).

<sup>11</sup> Preuve qu'il fallait d'abord nettoyer chez soi avant de prétendre aller faire régner la propreté dans la maison d'autrui.

---

<sup>9</sup>Lors de sa création le 12 mars 1968.

prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix et de la recommandation de W. Zartman (1990, p. 253) de solutions africaines aux conflits africains, il formula une approche des bons offices caractérisée par sa singularité.

## **2. La singularité de l'approche gabonaise des bons offices**

En Afrique, comme ailleurs, les aspirations à la paix ont conduit au développement des techniques de réconciliation des parties en conflit. Ce qui a occasionné la naissance d'une panoplie des méthodes de contenir le conflit, d'en baisser l'intensité, d'endiguer la violence, de restaurer la paix, une paix durable. La grande diversité de ces méthodes utilisées dans la prévention de l'émergence, de l'expansion et de la récurrence de la violence, amène à les catégoriser. Car, si certaines d'entre elles sont conçues par les organisations internationales pour être directement appliquées à la résolution des conflits, d'autres par contre, du fait de la pratique des préceptes des traditions, servent d'instruments indirects de résolution des conflits.

Le Gabon, esprit de paix, n'est pas resté en marche de cette logique. Grâce à la sagesse et la perspicacité de son président Omar Bongo, son œuvre très ambitieuse et laborieuse<sup>12</sup> pour la paix en Afrique reposa sur une approche intégratrice des mécanismes de la diplomatie westphalienne (chère aux Européens) et les préceptes des traditions africaines de coexistence pacifique (ayant fait leurs preuves à travers des âges), d'où sa singularité.

## **2.1. Les mécanismes de la diplomatie westphalienne**

Les interventions dans la résolution des conflits, peuvent prendre des formes diverses et variées, du fait des transformations de la société internationale et du caractère fluctuant et mouvant des règles du droit international.

### **2.1.1. La médiation : un outil de facilitation et de manipulation pour la paix**

De tous les modes alternatifs de régulation des conflits qui peuvent déboucher sur une solution plus satisfaisante qu'une procédure judiciaire, la médiation est manifestement le mode qui offre le plus de liberté aux parties en conflit. Fondée sur le volontariat, elle est souple et non formelle. Elle est adaptable aux besoins exprimés par les parties qui, à aucun moment, ne se départissent de leur liberté de décision.

Même s'il existe parfois des désaccords entre les tenants d'une définition large de la médiation et ceux qui limitent ce processus à la régulation des conflits, on peut incontestablement repérer un consensus sur la spécificité de ce mode d'intervention et les principes qui le régissent. Le médiateur (impartial et sans pouvoir décisionnel) est là pour aider les parties opposées à exprimer leurs besoins et faciliter le dialogue tout en se tenant en dehors du fond de l'affaire (B. Mrad Fathi, 2012, p.1-3). A ce titre, le succès est tributaire de la responsabilité des participants.

La médiation peut se faire en trois phases : la facilitation, la formulation, et la manipulation (J. Faget, 2010, p.147-148 et J. Brecovitch, 1985, p. 736-752). En tant que facilitateur le médiateur favorise la communication entre les différentes parties en conflit. Ce qui, dans la

---

<sup>12</sup> Au regard de l'histoire mouvementée de ce continent.

plupart des cas, permet d'établir un contact entre elles. Au niveau de la formulation, le médiateur propose des solutions aux protagonistes en plus d'avoir une certaine influence sur l'agenda des discussions.

Il n'est pas en mesure d'imposer une quelconque vision aux parties, car n'ayant aucune emprise véritable sur l'issue des négociations. Comme manipulateur, il avance non seulement des propositions, mais il est aussi censé posséder des capacités de persuasion liées notamment à sa position et à ses ressources de pouvoir (J. Wilkenfeld *et al*, 2005, p.70-75).

La démarche gabonaise s'accommode fort bien avec cet outil. L'Accord de paix global (APG) du 21 juin 2008 signé à Libreville par les parties belligérantes de la crise centrafricaine (1996-2008) en est une parfaite illustration.

### **2.1.2. La diplomatie préventive: un outil de promotion et de consolidation de la paix**

Plus ancienne et la plus traditionnelle en matière des questions de paix et de sécurité, la diplomatie préventive regroupe toutes les mesures visant à empêcher que les différends existants ne se transforment en conflits et, le cas échéant, à éviter que ceux-ci ne se propagent. Elles s'inscrivent dans le cadre d'une doctrine qui animait les pères fondateurs des Nations Unies au moment de sa création et dont le postulat de base se résumait en cette idée simple : il vaut mieux prévenir que guérir, apaiser les tensions avant qu'elles ne dégénèrent en conflits.

Cette diplomatie a connu une évolution considérable dans ses logiques. On n'est passé de la diplomatie préventive traditionnelle caractérisée par la perception claire de l'intérêt direct des acteurs (le plus souvent les États), à la diplomatie

préventive contemporaine marquée par le volontarisme et l'humanisme dont les acteurs ne s'engagent pas parce qu'ils perçoivent un quelconque intérêt direct, mais parce qu'ils sont portés par des considérations humanitaires (M. Bedjaoui, 2005, p.55).

La démarche gabonaise s'accommode fort bien avec ces deux logiques de la diplomatie préventive. Elle s'appuie sur le réalisme qui justifie les comportements des États sur la scène internationale pour satisfaire ses attentes géopolitiques et sécuritaires susmentionnées. Aussi, revêt-elle un caractère volontariste et humanitaire. A ce titre, son président Omar Bongo déclara :

... mes actions en faveur de la paix, les missions d'arbitrage ou de médiation que j'ai accomplies dans des conflits opposant, bien souvent, les frères d'un même pays, ne trahissent aucune arrière-pensée ni aucun calcul fondé sur des ambitions personnelles. Je ne cours pas après le prix Nobel de la paix ! Mais le Gabon est l'un des rares pays d'Afrique centrale qui jouit, depuis son indépendance, de la paix et de la stabilité. C'est un élément déterminant de mon engagement sur notre continent (AFall-Diop, 2002, p.257-268).

Dans cette perspective, le Gabon s'investit pleinement dans les initiatives menées non seulement au niveau sous-régional, que continental. Il est ainsi membre du Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale créé par la résolution 46/37 B des Nations Unies du 6 décembre 1992.

Ce Comité a été conçu comme un instrument de diplomatie préventive visant à éviter les conflits au sein et entre les États membres de la Communauté économique des États

de l'Afrique centrale (CEEAC). La sécurité collective devint un élément fédérateur de la CEEAC. Mais celle-ci, pour être opérationnelle, doit nécessairement prendre en compte les spécificités régionales.

Dès lors, le Gabon contribua au développement des capacités sous-régionales de maintien de paix et de sécurité, en témoigne la création à Yaoundé du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) en février 1993. C'est un instrument sur lequel le Gabon s'appuya énormément pour mener son combat de pacification de la sous-région.

La même année, il conclut en septembre à Libreville un Pacte de non agression des États de l'Afrique centrale<sup>13</sup>. A travers ces impulsions décisives pour favoriser un ordre sous-régional viable et juste, le Gabon renforça son engagement en faveur de la paix.

## **2.2. Les préceptes des traditions africaines de coexistence pacifique**

Le vivre-ensemble suppose l'acceptation des règles qui régissent la société, c'est accepter l'Autre, le frère différent comme étant un être à part entière. C'est le considérer comme celui qui partage l'espace commun enrichi par nos différents apports. Ainsi, la tradition africaine recèle un réservoir d'institutions, d'éthiques, de dispositions comportementales et de paroles garantissant les valeurs d'équilibre et d'harmonisation sociale qui soulignent la capacité de la société traditionnelle africaine à faire triompher en toute circonstance, le dialogue pour la paix.

Ces valeurs sont assurément constitutives d'une culture préventive et réparatrice susceptible d'être

sollicitée soit avant le conflit circonscrit, soit quand le conflit n'a pu être évité en aval pour en extraire les conséquences, et minimiser l'impact sur la durée. Ce qui fit dire l'historien Joseph Ki-Zerbo (2010, p.105) que l'humanisme africain est un trésor inappréciable.

C'est peut-être le bien, le service, le don le plus précieux que l'Afrique ait à offrir au monde, un don convertible en capital. « L'arbre à palabre » considéré comme le lieu privilégié de résolution et de prévention des conflits et les sociétés secrètes sont deux de ces référentiels africains idoine le plus précieux, remarquable et importants en bonne place dans l'approche gabonaise pour la paix en Afrique. Ils sont l'expression la plus évidente de la vitalité et la société traditionnelle africaine en matière de dialogue pour la Paix.

### **2.2.1. « L'arbre à palabre » : une institution de dialogue pour la paix**

En tant que cadre d'organisation de discussion, d'expression d'opinions, de débats contradictoires, de conseils, de négociation et de critique positive visant à retrouver la communion brisée dans les relations humaines, ce référentiel africain de dialogue pour la paix constitue un lieu de résolution des conflits en Afrique noire. Il se caractérise par la médiation respectant le principe de la primogéniture et le consensus dans la décision.

C'est tout cela qui fait sa force, sa sacralité et son impartialité. L'ainé africain symbolisant la connaissance, l'expérience de la vie, la sagesse et la pondération, il est spontanément consulté. Ceci justifie aisément la célèbre citation d'Amadou Hampâté Bâ<sup>14</sup> qui dit: « En Afrique, un vieillard

---

<sup>13</sup>Résolution de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) A/48/412 du 3 septembre 1993.

---

<sup>14</sup> Amadou Hampâté Bâ fut un ethnologue et écrivain malien, défenseur de la tradition orale, notamment peule et membre du Conseil exécutif de l'UNESCO de 1962 à 1970, d'où il déclara « En Afrique, quand un vieillard meurt,

qui meurt est une bibliothèque qui brûle». Tout naturellement, on fait davantage confiance à son jugement. Il est incontournable dans la recherche des compromis aux conflits. Le droit de primogéniture devient quasiment un passe-droit.

Ainsi, sur la base de l'âge et de l'ancienneté aux fonctions de chef d'État, le président gabonais Omar Bongo bénéficie du statut privilégié de doyen des chefs d'États africains suite à la mort du président togolais Gnassingbé Eyadéma, le 5 février 2005. En conséquence, le respect dû à l'ainé, à l'ancien devenu, impose l'obéissance aux plus à son égard. Se servant de cette carte, il se hissa en médiateur incontesté et incontestable des conflits africains.

Ainsi, fut-il souvent sollicité par les institutions intergouvernementales et les organisations sous-régionales dans la recherche des solutions de paix au Tchad, en Angola, en Centrafrique, au Congo- Brazzaville, en Côte d'Ivoire, etc. Ses homologues s'intéressaient tout particulièrement à lui, car pour beaucoup il symbolisait (à tort ou à raison) la sagesse et la pondération à travers ses conseils apaisants. A ce titre, il dira:

Mon avis peut être utile à mes collègues et si on me le demande, je conseille les uns et les autres, j'essaie d'aplanir les difficultés qui peuvent naître. Suis-je « sage » pour autant ? Je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est qu'au fil des années, j'ai accumulé une certaine expérience (C. Casteran, 1994, p.11).

C'est une évidence que ce mécanisme non-conventionnel de la diplomatie officielle qu'est le principe de la primogéniture fut fortement sollicité dans les efforts gabonais des solutions de paix aux conflits africains.

### **2.2.2. Les sociétés secrètes : un outil de fraternité pour la paix**

Une société secrète est une organisation sociale qui demande que ses membres gardent une partie de ses activités et de ses motivations cachées. Ces sociétés avaient à l'origine un but religieux, reposant sur l'initiation, notamment en Égypte antique, ou dans les cultes à mystères du monde gréco-romain. Elles ont joué un grand rôle dans le passé de l'Afrique et elles n'ont pas disparu jusqu'à aujourd'hui. Qualifiées d'associations de bons vivants, de sociétés idolâtres, d'institutions mystérieuses, sacrées, effrayante faites d'alliances d'hommes et de forces occultes qui dominent la vie de la communauté et de l'individu, elles portent des noms différents, ont des organisations et des buts qui peuvent varier (H. Nicod, 1945, p. 271-276).

Ainsi, ce n'est cependant pas sans appréhension qu'on en parle, car elles sont peu connues et l'on peut se tromper en voulant les décrire, dire leur raison d'être ou expliquer leur fonctionnement.

Pourtant, elles présentent certains caractères qui leur sont communs : l'incarnation de la vérité et la vengeance imparable contre les délinquants ; le respect et l'obéissance inconditionnel au chef ou gourou ; le rôle de tribunal et de grand justicier dont les sanctions prises contre ceux qui désobéissaient aux lois et décisions vont jusqu'à la condamnation à mort ; les affaires et responsables de la communauté ou l'État se confondent souvent avec celles de ces sociétés secrètes et leurs membres (H. Nicod, 1945, p. 271-276).

Le Gabon d'Omar Bongo est un exemple intéressant à ce sujet. On sait de ce dernier que la formation spirituelle commence dès son enfance

---

c'est une bibliothèque qui brûle », une formule devenue proverbiale.

par l'initiation au *Djobi*<sup>15</sup>. Dans ce rite, il a acquis le grade le plus élevé, ce qui lui conféra beaucoup d'attributs au sein des Tékés, sa communauté d'origine (F. Channon, 2009). Pourtant le prénom d'Albert-Bernard qu'il portera pendant de longues années, indique bien qu'il fut longtemps chrétien baptisé et de conviction, même si on ne lui connaît pas une pratique assidue du christianisme.

Quant à la conversion à l'Islam, elle se fait en 1973, principalement sur fond de la recherche des financements du Transgabonais auprès des émirats arabes (F. X. Verschave, 2003). Tous ceux qui ont fait le récit de la vie de cet homme, s'accordent à dire que c'est aux côtés du premier président gabonais, Léon Mba, qu'il commence la véritable initiation de la franc-maçonnerie qui marquera son existence. Il apprit ainsi à connaître et à vivre avec les principes de cette société secrète notamment, le respect scrupuleux envers les plus gradés, la soumission au maître et parrain, la mort en cas de non-respect de la parole donnée, la pérennité des accords conclus même après la mort des signataires (F. Channon, 2009).

Une fois au pouvoir, Omar Bongo va multiplier les syncrétismes religieux à la limite de l'hérésie. D'abord il gravit les marches dans la loge maçonnique au point de devenir un des grands maîtres en Afrique, notamment aux côtés de Félix Houphouët-Boigny et Hassan II. A l'issue des décès respectifs de ces derniers, Omar Bongo devient le gourou de la franc-maçonnerie en Afrique.

Flambé de ce statut, Omar Bongo attira des personnalités de sa nomenclature et fit des adeptes de qualité parmi les chefs d'État d'Afrique centrale, notamment Denis Sassou Nguesso, Idris Deby Itno, Obiang Nguéma Mbazogo, et François Bozize.

---

<sup>15</sup> Rite traditionnel mystico-religieux des Tékés et Obamba du Haut-Ogooué.

Seul Paul Biya aurait résisté (E. H. Coly, 2015).

Dès lors, il imprima son influence dans la sous-région en ayant recours à ce mécanisme non-conventionnel de la diplomatie officielle. Il n'est donc pas incongru d'y voir un instrument d'action pour l'œuvre pacificatrice du Gabon en Afrique, comme l'affirme Charles Mba, l'un des maçons gabonais les plus gradés a été associé à des missions de médiation lors de la guerre civile au Congo et entre les parties belligérantes ivoiriennes :

Quand une crise survient, on a souvent des maçons dans les camps qui s'opposent. On peut réunir dans une pièce les différentes parties à plusieurs reprises sans obtenir pour autant qu'elles se donnent l'accolade. On leur explique alors qu'ils sont des frères et qu'en tant que maçons ils se doivent d'agir conformément aux valeurs auxquelles ils croient. Parfois, on parvient à rapprocher les camps opposés, et c'est heureux (F. Soudan et G. Dougueli, 2016).

C'est une approche qui s'apparente à la diplomatie secrète relative à toute mission diplomatique en dehors d'un cadre officiel des échanges diplomatiques traditionnels. Jacques de Launay (1996) la considère comme une pratique non révélée des tractations qui ont lieu en marge des entretiens officiels, au même titre que les négociations d'initiative privée, menées par des diplomates amateurs, non mandatés par un gouvernement.

Le pacte germano-soviétique de 1939<sup>16</sup> et l'accord israélo-palestinien d'Oslo de 1993 rendent toutes ses

---

<sup>16</sup> Le Pacte germano-soviétique est un ensemble d'accords diplomatiques et militaires de non-agression entre l'Allemagne et l'Union soviétique, signés le 23 août 1939 à Moscou, par les ministres des Affaires étrangères allemand, Joachim von Ribbentrop, et soviétique, Viatcheslav Molotov, en présence de Joseph Staline.

lettres de noblesse à cette diplomatie secrète.

### 3. Les performances significatives

L'éclatement des crises politiques et conflits armés, aux lendemains des indépendances africaines et les échecs de démocratisation des pays africains, au début de la décennie 1990, ont permis au Gabon d'offrir ses bons offices et d'endosser le rôle de médiateur en Afrique. Tout commence lorsqu'à l'issue du 14<sup>e</sup> sommet de l'OUA de Libreville du samedi 02 au mardi 05 juillet 1977, le Gabon fut désigné président du comité *ad hoc* chargé de résoudre le conflit opposant le Tchad et la Libye.

Si la médiation gabonaise réussit à rallier la France à son point de vue sur l'exclusivité des instances africaines pour régler ce conflit<sup>17</sup> et permit un accord de cessez-le-feu fut signé à Lomé en novembre 1980 (E. M'Bokolo, 2009, p.166), elle ne fut pas un franc succès. Toutefois, le Gabon ne se découragea pas dans son œuvre pour la paix en Afrique. Depuis lors, il apporta sa modeste contribution dans la stabilisation de certaines zones de conflits jusqu'en 2008. De la guerre civile angolaise (1975-2002), en passant par la crise ivoirienne, le contentieux postélectoral malgache, le conflit Tchado-soudanais, le président gabonais Omar Bongo ne ménagea pas ses efforts pour la paix. À un moment donné de l'histoire de Sao Tomé et Príncipe, L'ancien président Fradique de Menezes bénéficia en juillet 2003 de l'action salvatrice du président gabonais, Omar Bongo, lorsqu'il fut nécessaire de ramener les putschistes à la raison, après un coup de force.

Un accent particulier fut mis sur une Afrique centrale secouée par de nombreuses crises, dont le Gabon est

<sup>17</sup>L'Union (quotidien officiel du Gabon) n°1428, 4 octobre 1980, p.7.

demeuré l'un des rares ilots de paix et de stabilité.

Ainsi, en qualité de président du Comité international de médiation sur la crise congolaise, il parvint à juguler les violences qui ont secoué ce pays en 1993, 1997 et 1999<sup>18</sup>. La trêve du 15 juin 1997 qui permit les négociations de Libreville ayant abouti à la mise en place du Conseil Constitutionnel congolais après 5 ans de retard, en sont des illustrations<sup>19</sup>. Lorsque le Zaïre voisin sombra dans la guerre à partir de 1997, le chantre gabonais de la paix, Omar Bongo, multiplia les initiatives, d'abord à titre personnel, puis, à partir de novembre 2000, en qualité de président du Comité de suivi institué par la CEEAC.

En Centrafrique, la diplomatie gabonaise pour la paix en Afrique enregistra ces meilleures performances. Lorsqu'éclate la crise centrafricaine en 1996, sa gestion fut confiée au Gabon lors du XIX<sup>e</sup> sommet des chefs d'État et de gouvernement de France et d'Afrique tenu du 4 et 6 décembre 1996 à Ouagadougou.

En qualité de président du Comité international de médiation (CIM) mise en place pour la cause, Omar Bongo entreprit plusieurs initiatives de chercher des solutions de paix couronnées de succès. Il s'agit entre autres, la signature respective de l'Accord préalable à un pacte de réconciliation nationale le 18 janvier 1997 (K. Ratanga Ambourouet, 2009, p. 55), des Accords de Bangui paraphés par les protagonistes le 25 janvier 1997, en présence d'Omar Bongo du Gabon, d'Idriss Deby du Tchad et d'Amadou Toumani Touré du

<sup>18</sup>*Jeune Afrique*, 15 juin 2009, « Diplomatie souterraine : le démineur de crises », [En ligne] <https://www.jeuneafrique.com/202917/politique/diplomatie-souterraine-le-d-mineur-de-crisis/> (consulté le 12/03/2023).

<sup>19</sup>*La Croix*, 17 juin 1997, « Congo », [en ligne] <https://www.la-croix.com/Archives/1997-06-17/Congo-NP-1997-06-17-430199> (12/03/2023).

Mali (T. I. Yarafa, 2017, p. 252), l'Accord de Cessez-le-feu et de paix de Libreville du 09 mai 2008 et enfin de l'Accord de paix global (APG) de Libreville du 21 juin 2008.

Tout observateur pourrait se demander si cette œuvre de pacificateur était assignée à l'État gabonais ou à Omar Bongo. Difficile de trancher à cause du paternalisme, l'individualisme politique et des réseaux mafieux tel que et la Françafrique dont souffre majorité des États africains. Qu'à cela ne tienne, il est évident que le Gabon et son président Omar Bongo ont contribué à une évolution positive dans les pays africains, chacun à une époque de son histoire.

C'est une modeste contribution à l'africanisation de la diplomatie de la paix, dont les performances significatives sont perceptibles à travers les initiatives collectives et individuelles au plan régional et continental.

## Conclusion

Les enjeux qui sous-tendent les conflits d'intérêt en Afrique des puissances occidentales impérialistes, l'accès au pouvoir et l'individualisme politique sont autant des pierres angulaires de la situation poudrière de l'Afrique postcoloniale.

Face à cette situation qui constitue une entrave atavique au développement africain, le Gabon, épris de paix, s'engagea dans une mission ambitieuse et laborieuse de paix. Étant donné que l'instauration d'une paix durable comporte en général trois étapes : le règlement du conflit, la prévention de sa réapparition et enfin la consolidation de la paix, la diplomatie gabonaise formula une approche singulière alliant les méthodes de la diplomatie Westphalienne chère aux occidentaux et les préceptes des traditions africaines de coexistence pacifique

ayant fait ses preuves à travers les âges.

Il s'agit d'un engagement efficace d'une stratégie de construction de la sécurité continentale pour une Afrique en paix grâce aux solutions endogènes. Il convient d'y voir l'application du principe des solutions africaines aux problèmes africains.

Le continent américain l'a bien compris depuis le 2 décembre 1823, en témoigne la doctrine Monroe<sup>20</sup>. C'est une approche salvatrice de construction de l'unité africaine, basée sur des considérations et des réalités africaines. Le Gabon et l'Afrique toute entière gagneraient à poursuivre cette œuvre de paix en Afrique.

## Références bibliographiques

AARON Raymond, 1962, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy.

BAH Thierno, 1999, « Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique noire », in *les fondements endogènes d'une culture de la Paix en Afrique, les mécanismes traditionnelles de résolution des conflits en Afrique*, Paris, UNESCO.

BEDJAOUI Mohammed, 2005, « Principes de base de la diplomatie préventive », *La diplomatie préventive*, Paris, Nil.

---

<sup>20</sup> Doctrine du XIX<sup>e</sup> siècle, dérivée du nom du président des États-Unis, James Monroe (1758-1831). Cette doctrine est un ensemble de principes de politique étrangère énoncés par le président des États-Unis Monroe dans son message annuel au Congrès, le 2 décembre 1823. Elle devait préserver le continent nord-américain et l'Amérique latine contre de nouvelles interventions colonisatrices européennes et l'interventionnisme européen dans les affaires de tout le continent américain. Le continent américain serait donc protégé par les États-Unis, qui déclaraient en outre se désintéresser des affaires européennes. Toutefois, cette doctrine semble de moins en moins appliquée, au regard de l'actualité internationale.

- BRECOVITCH Jacob, 1985, « Les tiers dans la gestion des conflits : la structure et les conditions d'une médiation efficace dans les relations internationales », *Revue Internationale*, vol.40, n° 4, p. 736-752.
- CASTERAN Christian, 1994, *Omar Bongo, Confiance d'un Africain*, Paris, Albin Michel.
- CHANNON François, 2009, « Gabon: La face cachée d'Omar Bongo », [En ligne] <https://fr.allafrica.com/stories/200906150630.html>, consulté le 11/03/2023.
- CHARLICK Robert, 1989, *Niger, Personal Rule and Survival in the Sahel*, Boulder/San Francisco, Westview Press.
- COLYEL hadji, 2015, « Omar Bongo, un précurseur de la franc-maçonnerie made in Africa », [En ligne] <http://www.cameroonvoice.com/news/article-news-19618.html>, consulté le 11/03/2023.
- COLSON Elizabeth, 1969, « African society at the time of the scramble », in, *Colonialism in Africa 1870-1960*, Vol.1, Cambridge, Cambridge University Press.
- FAGET Jaques, 2010, *Médiations, les ateliers silencieux de la démocratie*, Paris : Érès.
- FALL-DIOP Assane, 2002, « Eloge de l'Afro-Réalisme. Entretien avec Omar Bongo », *Politique Internationale*, n°94, p.257-268.
- FERMANDA Faria, 2004, « La gestion des crises en Afrique subsaharienne : le rôle de l'Union européenne », *Occasional Paper*, n° 55, Institut d'Etudes de sécurité de l'UE, p.9.
- Jeune Afrique*, n°1362, 11 février 1987.
- Jeune Afrique*, 15 juin 2009, « Diplomatie souterraine : le démineur de crises », [En ligne] <https://www.jeuneafrique.com/202917/politique/diplomatie-souterraine-le-d-mineur-de-crises/>, consulté le 12/03/2023.
- KI-ZERBO Joseph, 2003, « A quand l'Afrique ? », *Africultures*, vol.56, n°3, pp. 210-211.
- La Croix*, 17 juin 1997, « Congo », [en ligne] <https://www.la-croix.com/Archives/1997-06-17/Congo-NP-1997-06-17-430199> (12/03/2023).
- KI-ZERBO Joseph, 2010, « A propos de culture », Fondation pour l'Histoire et de Développement Endogène de l'Afrique, Ouagadougou.
- L'Union* (quotidien officiel du Gabon) n°1428, 4 octobre 1980.
- M'BOKOLO Elikia, 2009, *Médiations africaines, Omar Bongo et les défis diplomatiques d'un continent*, Paris, Archipel.
- MORGENTHAU Hans, 1948, *Politics among nations: the struggle for power and peace*, New York, Knopf.
- MRAD FATHI Ben, 2012, « Définir la médiation parmi les modes alternatifs de régulation des conflits », *Informations sociales*, vol.170, n°2, pp. 11-19.
- NICOD Henri, 1945, « Les Sociétés secrètes de l'Ouest Africain », *Science missionnaire*, vol.2, n°3, p.271-276.
- PEAN Pierre, 2005, *Affaires africaines*, Paris, Fayard.
- RATANGA AMBOUROUET Karen, 2009, *L'Afrique à l'épreuve de la résolution des conflits : cas des crises centrafricaines (1996-2009)*, Mémoire de Maîtrise Histoire des relations internationales, Libreville, Université Omar Bongo, Département d'Histoire et Archéologie.
- Résolution des Nations Unies 46/37 B, 6 décembre 1992.
- Rapport de la commission indépendante d'enquête sur les actions de l'ONU lors du génocide de 1994 au Rwanda S/1999/1257, 16 décembre 1999.

Résolution de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) A/48/412 du 3 septembre 1993.

SOUDAN François et DOUGUELI Georges, 2016, « Gabon : les francs-maçons au cœur de l'État », [En ligne] <https://www.jeuneafrique.com/306750/politique/gabon-au-coeur-de-letat/>, consulté le 12/03/2023.

STALON Jean-Luc, 2007, « L'africanisation de la diplomatie de la paix », *Revue internationale et stratégique* vol.2, n°66, p. 47-58.

VERSACHAVE François-Xavier, 2003, *La Francafrrique : le plus long scandale de la République*, Paris, Stock.

WILKENFEILD Jonathan, JEUNE Kathleen, QUINN David and ASAL Victor, 2005, "*Mediating International Crises*", New York, Routledge.

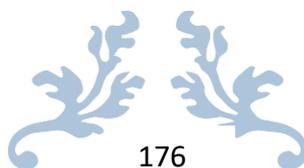
YARAFATHierry Irénée, 2017, *La refonte des forces de défense et de sécurité, condition d'une paix et d'un développement durable en République Centrafricaine*, Thèse Doctorat Science politique, Université Clermont Auvergne.

ZARTMAN William, 1990, *La résolution des conflits en Afrique*, Paris L'Harmattan, 1990.

Numéro 009 Mars 2023  
Histoire et Analyses des Relations Internationales  
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°009 Mars 2023